

## **Discours pour les vœux au personnel 23 janvier 2017**

### **Anne Chaumont-Puillet**

En tant que Présidente du CHSCT, j'ai la responsabilité de veiller aux conditions de travail et bien-être de chacune et chacun d'entre vous qui tous les jours œuvrer dans nos équipements, nos bâtiments ou sur nos infrastructures.

Dans un contexte national et un climat local où l'on parle de contraintes budgétaires, de restriction de nos ressources, je souhaite ici rappeler l'importance que vous représentez pour mettre en œuvre nos politiques et au quotidien rendre des services aux publics de notre territoire de la CAPI.

Il est donc essentiel que notre collectivité veille à reconnaître et à valoriser les métiers qui sont les vôtres : A titre d'illustration je citerais la campagne de valorisation des métiers de l'entretien qui a été lancée lors des vœux du personnel en janvier 2016, et qui pendant 1 an, sous plusieurs formes a permis de mettre sous les projecteurs les agents d'entretien des voiries, des bâtiments et des piscines, des agents dont le rôle est essentiel dans nos équipements et espaces publics.

A la CAPI, nous sommes attentifs à la compatibilité des missions et postes que vous occupez avec votre santé. Ainsi, nous développons une politique de partenariat avec le centre de gestion de l'Isère pour offrir un service complet de prévention et santé au travail, au-delà des visites médicales.

Nous conduisons des actions préventives et curatives dans les troubles TMS ou psychosociaux ou les reclassements médicaux. Je sais pouvoir compter sur la solidarité et l'engagement dont vous faites preuve pour accueillir et accompagner dans les meilleures conditions les personnes qui souffrent et subissent des restrictions, même si parfois c'est difficile. Nous veillons à mettre en place et développer des outils et des méthodes pour accompagner de manière collective et/ou individuelles les changements qui impactent nos organisations et qui génèrent du stress. Par exemple, l'accompagnement du conservatoire décidé en 2016 et qui se met en place en 2017.

Nous réfléchissons déjà depuis quelques temps à observer, mesurer pour améliorer sans cesse vos situations de travail et favoriser votre bien-être sur vos lieux de travail. Ainsi un diagnostic RPS a lieu en Petite enfance suite à la demande forte des représentants du personnel en CHSCT dans le but de prévenir les RPS dans ce

secteur ou les agents sont les plus nombreux et pour lesquels les conditions de travail sont parfois difficiles. Plus de 200 agents ont été entendus dans le cadre d'entretien collectif. Les résultats du diagnostic seront présentés à l'ensemble des agents PE le 1/02 et des groupes vont être mis en place pour déterminer les actions à envisager. Cette expérimentation nous interroge sur la mise en place éventuelle d'un dispositif baromètre social à l'échelle de la CAPI.

Tous les jours, nous cherchons à améliorer vos conditions de travail : ici des équipements de protection individuels adaptés comme les bouchons d'oreilles moulés dans les secteurs comme la petite enfance, là des équipements ou du mobilier adaptés comme l'acquisition d'un monte escalier assisté pour les régisseurs du conservatoire ou l'aménagement de la banque d'accueil à la piscine Tournesol.

Nous finaliserons en ce début d'année 2017 le travail amorcé en 2016 sur le droit à la déconnexion et le télétravail pour vous donner un cadre de référence qui favorise ces pratiques et donne une certaine liberté dans l'organisation du travail, sa conciliation avec la vie personnelle mais pour autant sera protecteur d'abus.

2017, année des 10 ans de la CAPI, est l'année que le CHSCT a souhaité placer sous le signe de la lutte contre les discriminations. Ce thème qui renvoie au vivre ensemble vaut autant en interne dans les rapports entre agents de la collectivité que vis-à-vis de l'extérieur, dans nos relations avec les usagers des services publics.

Nous souhaitons faire de la CAPI une collectivité exemplaire dans ses pratiques sur cette question de racisme, égalité hommes/femmes, et l'ensemble des 18 critères que vous connaissez tous à travers le clip diffusé sur ce sujet.

Une des actions majeures qui contribue à ce plan d'attaque est la signature d'une convention de partenariat avec le FIPHFP sur le handicap. Convention qui va courir sur les trois années à venir et qui nous permettra de financer un plan d'action ambitieux.

Je sais pouvoir compter sur l'implication des représentants du personnel et des élus du CHSCT, du service Prévention, et de chacune et chacun d'entre vous pour poursuivre cette quête permanente du mieux-être/bien-être au travail.

Merci à vous.